



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 20 mai 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 11 mai 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Géraldine Chéreau, David Le Doussal, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic (jusqu'à 22 h), Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nédellec, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Yvette Bouguen

Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à David Le Doussal
Géraldine Guet a donné pouvoir Pascale Douineau
Jean-Pierre Moing a donné pouvoir à Bernard Nédellec
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac
Stéphane Guillevin a donné pouvoir à Yvette Bouguen
Serge Nilly a donné pouvoir à Soizic Cordroc'h
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant à compter de 22 heures.

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Cindy Le Hen

3. RENOVATION ET EXTENSION DU GYMNASSE DE KERJOUANNEAU : ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Exposé :

Par délibération en date du 18 septembre 2013, un plan de financement avait été approuvé.

Depuis cette date, le maître d'œuvre, l'architecte MICHOT, a réalisé le projet (phase PRO) de l'opération et certains financeurs ont notifié leur montant de participation.

Il convient d'actualiser le plan de financement pour tenir compte de ces nouveaux éléments.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le plan de financement prévisionnel actualisé :

DEPENSES (€HT)		RECETTES	
Travaux (y compris vestiaires)	2 609 200 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL	1 517 000 €
Maîtrise d'œuvre	383 910 €	DETR 2014 (notifié)	80 000 €
		COCOPAQ -Fonds de concours -Economie d'énergie	70 000 €
		ADEME	3 000 €
		AUTOFINANCEMENT	1 323 110 €
TOTAL	2 993 110 €		2 993 110 €

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 12 mai 2015

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Pour expédition conforme
 Le MAIRE,

